

**SAISON 2020**

**2021**



## KALAH SYSTEM France 2020-2021

Ce livret d'informations vous donne accès à toutes les données importantes concernant le KALAH en France, ainsi que la fiche de pré-inscription à la formation KALAH COURSE (Prérequis au stage instructeur).

*Contacts : [kalah.divtac@gmail.com](mailto:kalah.divtac@gmail.com) – tel : +337.80.97.05.40*

# KALAH SYSTEM France

Saison 2020-2021

Listing des Instructeurs diplômés et certifiés, autorisés à instruire le KALAH en France :

1. Pascal – France -- Head Instructor France et Head Division Tactique France
2. Anthony -- Région Ile de France – Assistant Head Instructor France
3. Elie – Bordeaux (33)
4. Frédéric – Bordeaux (33)
5. Franck – Narbonne (11)
6. Frédéric – Clermont-Ferrand (63)
7. Denis – Ozoir la Ferrière (77)
8. Christophe – Valenton (94)
9. Edouard – Lyon (69)
10. Johnny – Chalon en Champagne (51)

Nous rappelons qu'Idan Abolnik reste le directeur technique et responsable de l'enseignement, qu'il a autorité pour valider ou non un candidat instructeur, ou invalider un instructeur certifié dès lors qu'il quitte la ligne directrice fixée par l'organisation internationale et par la branche Française.

La branche internationale est composée d'Idan Abolnik et des responsables nationaux de chaque pays pratiquant le système. Le responsable national a la charge d'organiser le développement de la discipline en France et de préparer les instructeurs et candidats pour les différents séminaires. Il est le responsable de la politique de développement, il a toute autorité sur les clubs enseignant le KALAH, où il veille au contrôle de l'enseignement et des enseignants. Il est en charge de la formation continue des instructeurs et fixe les dates des séminaires.

L'organisation du réseau du KALAH s'effectue selon un système pyramidal. Les diplômes d'instructeurs et KALAH COURSE ne sont délivrés que sous l'autorité d'Idan Abolnik et ne peuvent être certifiés que par le responsable national (Pascal).

# Charte du KALAH SYSTEM France



Toute école dispensant un enseignement de KALAH SYSTEM doit se conformer à toutes les règles suivantes :

1. Délivrer un contenu d'enseignement identique aux principes et techniques développées par Idan Abolnik.
2. Utiliser la pédagogie d'enseignement respectant la méthodologie d'enseignement d'Idan Abolnik.
3. Utiliser l'appellation KALAH SYSTEM et non KRAV MAGA ou toute autre appellation, même dans un objectif commercial.
4. Utiliser l'infographie correspondant au KALAH SYSTEM.
5. Tous les pratiquants de l'école doivent s'entraîner en chaussures et pantalon avec ceinture pour permettre l'entraînement tactique.
6. Participer au développement du système en France et notamment à l'organisation des stages nationaux.
7. Organiser un séminaire local par an pour faire venir le responsable national afin qu'il contrôle l'instructeur et apporte de la nouveauté à ses élèves.
8. Envoyer tous ses instructeurs en formation continue, à savoir un séminaire d'une semaine par an obligatoire sous la direction du responsable France afin d'être en droit d'instruire le système, ainsi qu'une semaine obligatoire sous la direction d'Idan Abolnik pour des compléments techniques lors de ses venues.
9. Avoir le matériel nécessaire à l'enseignement technique et tactique, ou permettre aux pratiquants de se former dans les écoles bénéficiant de l'infrastructure.
10. Maintenir le niveau d'exigence au maximum des instructeurs et élèves : toute structure assume l'entière responsabilité de former des êtres humains à se défendre, et chacun doit prendre la pleine conscience de cette responsabilité. Il est du devoir de toute organisation de rappeler que tout le monde n'est pas fait pour survivre, et que le KALAH SYSTEM est un système élitiste de survie et non simplement une self-défense.

A NOTER : Il faut un minimum de 18 mois après une certification instructeur pour pouvoir prétendre au niveau supérieur.

**Chaque structure ou instructeur s'engage à suivre ces règles, sous peine de perdre son autorisation d'enseignement du KALAH SYSTEM.**

Cette charte doit être affichée au sein du lieu de pratique

## Fiche de pré-inscription KALAH COURSE

|  |        |
|--|--------|
| NOM  | PRENOM |
| TELEPHONE  | MAIL   |
| <b>ENGAGEMENT</b>  |        |
| <p>Je soussigné certifie avoir lu la charte KALAH France et m'engage à respecter toutes les règles et conditions fixées par ce règlement. Je m'engage à verser la somme totale de 650 euros prévues lors de l'inscription. Cette fiche est à renvoyer complétée au responsable du KALAH SYSTEM France, celle-ci tient lieu de contrat d'engagement et oblige les parties en présence à respecter toutes les conditions signées.</p> <p>Date :</p> <p>Signature avec mention « lu et approuvé » :</p> |        |
| <b>ACOMPTE DE 250 €</b><br>Paiement par virement bancaire sur le compte suivant<br>IBAN FR76 3000 4003 2000 0106 8734 270  |        |
| La totalité du règlement doit être effectué avant le début de la formation   |        |

### A NOTER :

- Acompte NON remboursable.
- L'arrêt de la formation par l'organisation donnera lieu à un remboursement au prorata des jours restants.
- Un arrêt volontaire ou par blessure du stagiaire à la formation ne débouchera sur aucun remboursement.

Signature avec mention « lu et approuvé » :